Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 139 (1994)

Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sommaire

RMS/Février 1994

	Pages
Editorial	
Double langage	
sur l'armée	3
Prospective	
Entretien	
avec le professeur Curt Gasteyger	6
our outry got	There
La Suisse est-elle	
encore menacée? Col Hervé de Weck	11
Coi Herve de vveck	11
Armée-société	
L'armée suisse	
sous les canons de la désinformation	
Dan Ottiger-Dumitreso	u 17
Renseignemen	t
Exploration	
et renseignement	
de combat	
Maj EMG Jacques F. Baud	22
Instruction	
Phase finale	
de l'instruction (2)	-11-00
Lt col Pierre G. Alterm	ath 29
Des simulateurs tous	
azimuts	
Col Hervé de Weck	34
Histoire	
Arthur Nicolet, poète et légionnaire!	
Adj sof Vincent Quartie	er 39
Revue des revu	les

Double langage sur l'armée

Par Antoine Maurice 1

Au cours d'une récente séance à Berne, un ancien officier général aux états service impressionnants, exprima sans détour son inquiétude devant ce qu'il appelait une tendance funeste à civiliser la chose militaire. Par là, il entendait les projets de réforme du Département militaire visant à subordonner l'armée non seulement au Gouvernement, comme il se doit, mais à l'administration fédérale. Cet officier affirmait l'existence dans la constitution d'une certaine autonomie de l'ordre militaire qui se traduit par la nomination d'un général en temps de querre.

Après le rejet des initiatives populaires du mois de juin dernier sur l'armée, sa légitimité s'est affermie. Elle n'est pas sortie pour autant de la remise en question qui frappe nombre d'institutions en Suisse.

Pendant quarante ans, l'armée suisse a vécu dans sa casemate au cœur de la guerre froide. On a pu critiquer son esprit et ses modalités, mais nul ne pouvait contester que l'affrontement immobile Est-Ouest se déroulait physiquement autour d'elle. Ceux qui fai-

saient alors profession de pacifisme étaient les premiers à souligner les dangers de la dissuasion nucléaire dont le théâtre était l'Europe.

Aujourd'hui, l'insécurité proprement militaire est à la fois probablement plus grande mais plus diffuse et insaisissable. Pourtant, les peuples des démocraties refusent qu'on leur vole les dividendes de la paix issue de la chute de l'URSS. D'autant moins que les gouvernements s'étant donné pour objectif la suppression du risque soviétique, ils l'ont finalement obtenue.

D'où la tentation de fuir vers une conversion de l'armée. Transformée en une sorte de nounou de la nation, l'armée s'assujettit au civil, non seulement hiérarchiquement mais dans ses tâches. A la faveur de catastrophes naturelles comme celles de Brique et de Locarno, elle affirme de manière éclatante cette immersion au sein de la population qui fait la valeur du système de milice. Mais cette évolution arrange aussi ceux qui s'opposent à l'armée, car ils prétendent déduire de l'utilité civile de l'armée les preuves de son

¹Editorial du Journal de Genève et Gazette de Lausanne du 8 novembre 1993 avec l'autorisation de son auteur que nous remercions (RMS).

Cap Sylvain Curtenaz